

RÔLES DE LA FEMME CONGOLAISE DANS LA PRÉSERVATION DES VALEURS CITOYENNES EN MILIEU URBAIN : CAS DE LA VILLE DE KINSHASA

Par

Andy BONAKA BONSHUMU

Doctorante en Sciences Politiques et Administratives, Université de Kinshasa

et

Willy KUZAMBA KIABWA

Doctorant à la Faculté des Lettres et Sciences humaines

RÉSUMÉ

Ayant pour préoccupation d'indiquer d'abord quelques valeurs inhérentes à la femme, de décrire ensuite les rôles de la femme congolaise dans la préservation des valeurs à Kinshasa et de démontrer enfin sa participation au développement de sa communauté, l'auteure démontre que la femme kinoise incarne des valeurs biologique, sociale, culturelle et éthique. Toutes ces valeurs sont complémentaires et apparaissent chez la femme qui est dévouée et attachée à sa société ainsi qu'à son environnement humain immédiat. Elles trouvent leur origine dans l'être femme et dans les actions que la femme entreprend pour le bien-être de sa famille, de sa société et la nation toute entière. Ce qui lui permet, d'ailleurs, de mieux se positionner et évoluer comme mère et ménagère, comme éducatrice et instructrice, comme agent de production et de développement.

Mots-clés : *Femme, Famille, Valeurs citoyennes, Préservation, Citoyenneté, Développement*

ABSTRACT

With the concern of first indicating some values inherent in women, then describing the roles of Congolese women in the preservation of values in Kinshasa and finally demonstrating their participation in the development of their community, the author demonstrates that Kinshasa woman embodies biological, social, cultural and ethical values. All these values are complementary and appear in the woman who is devoted and attached to her society as well as to her immediate human environment. They find their origin in being a woman and in the actions that the woman undertakes for the well-being of her family, her society and the whole nation. This allows her, moreover, to better position herself and evolve as a mother and housewife, as an educator and instructor, as an agent of production and development.

Keywords: *Women, Family, Citizen values, Preservation, Citizenship, Development*

INTRODUCTION

De plus en plus une attention toute soutenue porte sur la femme. Celle-ci est au centre des débats dans la sphère scientifique à travers de nombreuses réflexions faites par les chercheurs dits « féministes » et « non féministes ». Il se crée un antagonisme entre ceux qui défendent la cause de la femme et ceux qui rejettent toutes les thèses en sa faveur.

Si la dignité est inhérente à la personne humaine et la caractérise profondément, tout en s'extériorisant, c'est l'être humain qui est mis en évidence. Cette évidence est perceptible chez la femme congolaise qui s'efforce toujours à préserver ses valeurs citoyennes. On a cessé d'évoquer ce slogan « mwasi mwasi nde nzoto » (la véritable femme, c'est son corps) pour dire « mwasi mwasi nde mayele » (la véritable femme est reconnue en fonction de son quotient intellectuel). On a en présence, d'une part, une femme imbue d'elle-même, de son architecture corporelle, et d'autre part, une femme de valeur ayant une tête bien faite, une intelligence avérée, un savoir-vivre et un savoir-faire exceptionnels. Cette dernière se mesure par sa capacité à s'adapter aux rouages d'un monde moderne, en cette ère de mondialisation et de l'essor d'un village planétaire.

Pour ce faire, la femme congolaise doit s'inscrire dans la logique de vie qui lui offre la possibilité de s'affirmer et de se positionner, non pas seulement par rapport à l'homme, mais surtout par rapport aux autres femmes du monde. Comment doit-elle préserver ses valeurs citoyennes sans hypothéquer sa dignité intrinsèque ?

Cette interrogation pertinente nous conduit à une réflexion autour du thème : « Rôles de la femme congolaise dans la préservation des valeurs citoyennes en milieu urbain ».

Notre préoccupation consiste à indiquer d'abord quelques valeurs inhérentes à la femme, à décrire ensuite les rôles de la femme congolaise dans la préservation des valeurs à Kinshasa et à démontrer enfin sa participation au développement de sa communauté.

I. LES VALEURS INHÉRENTES À LA FEMME CONGOLAISE

Tout en étant détentrice des valeurs traditionnelles, la femme congolaise incarne également des valeurs modernes que nous qualifions « toutes » de « valeurs citoyennes ». Celles-ci sont transmises à la jeunesse congolaise à travers des enseignements et des initiations à la citoyenneté, à la morale et à l'éthique.

Il convient de noter que la femme congolaise « mère » est aussi « gardienne des valeurs ». Partout où elle se trouve, elle mène souvent une vie animée par

les valeurs universelles, à savoir : l'honnêteté, la douceur, la bonté, la vérité, la tolérance, la charité, l'endurance et la persévérance. Outre ces valeurs universelles, la femme congolaise est artisanne de paix, conservatrice des valeurs ancestrales, du grand lignage familial et protectrice de son foyer. Les valeurs biologique, sociale, culturelle et éthique font de la femme congolaise le canal de transmission de toutes ces valeurs à des générations futures.

I.1. La valeur biologique

La femme congolaise donne la vie et la préserve. Elle est une « mère biologique » et gardienne des enfants qu'elle engendre d'abord et d'autres qui sont à sa charge. Une femme « mère » est une richesse, un trésor pour la famille, pour le clan, pour la lignée et pour la communauté toute entière. Elle est mère de tout le monde, son statut de mère lui offre des qualités d'un être exceptionnel qui mérite les éloges des membres de sa communauté. C'est pourquoi, à la naissance d'un bébé, elle est honorée en ce sens qu'elle vient de remporter l'épreuve d'enfantement. Combien sont ces femmes qui décèdent pendant l'accouchement ? Combien sont ces bébés qui meurent à la naissance ?

Pour réussir à cette épreuve, elle dispose de toutes les qualités physiologiques et biologiques. Elle est « source de vie ». En revanche, la femme « stérile » devient « mère » dans la société africaine parce que socialement elle s'entoure des enfants de ses sœurs, de ses cousines et des autres femmes qui lui confient la garde des enfants. Elle est au service de la société toute entière. C'est à ce niveau qu'interviennent les valeurs sociales.

I.2. La valeur sociale

La femme congolaise est socialement solidaire. Elle évolue dans une société où les valeurs humaines sont placées au premier plan. Elle est un « être social » qui vit en parfaite harmonie avec les autres et partage avec eux les moments de joie et de malheur. Si, dès le bas-âge, la société imprime sa marque à la jeune fille qui deviendra plus tard « mère », celle-ci conserve aussi ses propres valeurs sociétales. Le statut social du milieu où elle vit vient la façonner et lui tracer des voies à suivre pour atteindre un standard de vie en société. Son environnement social crée des conditions de vie qui la hissent à un niveau d'acceptabilité et de responsabilité. Ainsi, « vivre en communauté » est un idéal à travers lequel elle se choisit un modèle de femme voulu et un mode de vie équilibré. L'équilibre social accorde à la femme congolaise une dignité qui résulte d'une association des valeurs qu'elle incarne et qu'elle préserve pour une société stable. Les richesses culturelles qu'elle possède lui donnent l'avantage d'être détentrice des valeurs culturelles car le social et le culturel vont de pair pour atteindre des objectifs fixés par la société.

I.3. La valeur culturelle

La culture englobe beaucoup d'aspects de la vie humaine. Sans culture, la femme est « déconnectée » de sa tradition, isolée de ses ancêtres et se trouve en rupture de connaissances ancestrales. Les us et coutumes ne sont pas tous mauvais, le choix des valeurs culturelles « positives » renforce la personnalité et la dignité de la femme. L'appartenance à une ethnie, une tribu ou une communauté quelconque permet à la femme de se forger une identité culturelle.

Effectivement, la richesse culturelle dont elle est détentrice et qu'elle conserve jalousement constitue un atout pour se positionner dans un milieu hétérogène ou hétéroclite. La femme « urbaine » est exposée à plusieurs éléments culturels d'autres populations. C'est par l'éducation culturelle et par la préservation de sa culture qu'elle se construit une véritable identité.

En ville, une femme « cultivée » est celle qui a acquis, en plus des connaissances ancestrales, des connaissances livresques et scientifiques. Ce qui la différencie d'une femme analphabète. En plus des éléments de culture "endogène", elle acquiert des rudiments de la culture exogène ou exotique qui résultent de l'apprentissage, des relations interethniques et de l'éducation diffuse. La femme urbaine, surtout la kinoise, n'évolue plus à vase clos. Elle s'ouvre au monde et l'environnement lui offre d'énormes opportunités qui la placent devant un embarras de choix. Les mass médias lui apportent une diversité d'informations, à travers le cinéma, les documentaires et les aléas de vies d'autres peuples. A cela vient s'ajouter la religion qui véhicule des vertus de toute sorte et la femme est la cible des mouvements charismatiques actuels.

De la sorte, l'ancrage culturel vient modifier d'une manière ou d'une autre le comportement de la femme kinoise. Celle-ci s'est « dédouanée » de la crainte d'épouser un homme d'une autre tribu, d'une autre race, d'une autre nationalité, bref d'une autre culture. Elle développe ainsi la capacité de s'adapter à une nouvelle culture tout en préservant ses propres valeurs culturelles, afin d'éviter toute aliénation et d'être moralement stable. Ceci tient à ce que la femme kinoise est appelée à faire preuve d'une valeur éthique irréprochable.

I.4. La valeur éthique

Loin de nous de mener une étude psychosociologique. Notre préoccupation consiste à relever les éléments qui propulsent la femme congolaise, sur le plan éthique, en dignité vis-à-vis des autres femmes. Il s'agit de démontrer qu'elle incarne les valeurs éthiques et les préserve pour le bien-être de la société. Tout ceci renvoie au « savoir-être » et au « savoir-vivre » de la femme congolaise.

Ainsi, « l'être-femme »¹ est à placer sur le plan éthique en rapport avec la dignité de la femme. Celle-ci constitue « une force de première importance dans la vie, le progrès et le bonheur de la famille, et de la société »². A cet effet, NGOMA-BINDA parle de la « socio-éthique des activités de la femme et de la famille dans la société »³.

Pour NGOMA-BINDA⁴, « la socio-éthique analyse l'agir de la société ou de ses composantes et lui indique les normes de constitution d'une communauté humaine sensée, désirable, juste et heureuse pour tous, sans discrimination de sexe ». En évoquant l'agir de la société, nous prenons en considération les activités de la femme kinoise dans lesquelles la dimension morale et éthique attire notre attention dans cette étude. Etant établi que l'on distingue d'une part la femme kinoise « lettrée » et de l'autre « non lettrée » et les activités réalisées par ces deux catégories de femmes renvoient à la dimension éthique de l'être-femme. Toute femme incarne des valeurs éthiques qu'elle transmet à la génération future, en commerçant par ses propres enfants et les extérioriser aux autres membres de la communauté.

Toutes les valeurs que nous venons d'évoquer ici nous propulsent aux rôles que la femme joue en milieu urbain. La ville de Kinshasa est le terrain le plus propice au sein duquel évolue cette femme, milieu aux réalités sociologiques (sociales) diversifiées. Nous allons ainsi relever les rôles de cette femme dans le processus du développement de l'homme, de tout l'homme, de la société et de la nation congolaise toute entière.

II. LES RÔLES DE LA FEMME CONGOLAISE EN MILIEU URBAIN

L'accent est mis sur les rôles de la femme kinoise dans l'accomplissement des activités pérennes d'abord et, ensuite, dans la préservation des valeurs citoyennes. Nous allons argumenter, enfin, pour déterminer son identité réelle au regard de l'environnement social dans lequel elle évolue.

II.1. La femme kinoise, mère et ménagère

Tout le monde s'accorde à dire que le rôle « naturel » de toute femme est de procréer, de donner naissance et de s'occuper de son ménage. Elle assume ainsi, au premier plan, le rôle de « mère » et de « ménagère ». Penser de la sorte revient à restreindre la vision existentielle, en prenant en compte une optique limitée à la sphère biologique voire sociologique. Cependant, la femme

¹ L'être-femme est une expression que nous empruntons chez P. NGOMA-BINDA, *Rôle de la femme et de la famille dans le développement. Argument pour la justice et l'égalité entre les sexes*, Deuxième édition revue et augmentée, Kinshasa, MEDIASPAUL, 2015, p.12.

² P. NGOMA-BINDA, *op. cit.*, p. 12.

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

constitue un « être » doué des capacités de tout genre qui la placent à un niveau social ou socioprofessionnel concurrentiel.

A cet effet, NGOMA-BINDA⁵ souligne que le rôle de la femme et de la famille dans le développement relève, entre autre, de la sociologie comme analyse compréhensive des activités de la femme relativement à ses efforts pour exister et subsister, c'est-à-dire pour subvenir à ses besoins, à ceux de sa famille et par le fait même, à ceux de l'ensemble de la communauté nationale.

De la sorte, la femme kinoise fournit d'énormes efforts pour subvenir aux besoins vitaux de sa famille. Elle joue ainsi un rôle « pivot » dans la survie du ménage. Si, de par sa nature de femme, elle est une mère doublée de ménagère, en sa qualité de « femme ménagère » qui n'est pas à confondre avec l'expression « femme de ménage », elle joue un rôle de premier rang au sein de la société kinoise.

En ville, la ménagère conçoit la vie différemment de la femme rurale d'autant plus que les réalités sociales ne sont pas les mêmes. Chacune s'identifie en fonction de son environnement social immédiat et en fonction du mode de vie. Concrètement, la femme urbaine est confrontée à des situations existentielles qui l'amènent à adopter un style de vie spécifique. Elle cesse d'être ancrée à une seule et unique activité pour s'adonner à d'autres activités qui lui permettent de promouvoir sa famille et sa personne. Il s'agit bien entendu des activités qui sont circonscrites dans le respect de sa dignité d'être-femme. Cette dignité s'obtient par ses capacités à réaliser les résultats escomptés bénéfiques à son foyer, à sa famille élargie et à sa communauté. Elle vit en fonction des objectifs bien définis, en mobilisant les moyens devant la conduire à les atteindre, pour le bien-être de sa famille et de sa société.

En tant que « mère », la femme kinoise s'occupe du développement physique, biologique, social et intellectuel de l'enfant. Elle imprime, de ce fait, à cet enfant une marque et une trace en sa faveur, la voie de l'épanouissement socio-culturel. Il y a lieu de noter que la situation observée dans les ménages où les deux parents vivent ensemble n'est pas identique à celle vécue dans une « famille monoparentale ». Par « famille monoparentale », il faut entendre celle qui « comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfants). En cas de résidence alternée, l'enfant est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le jour où il a été recensé »⁶. Dans une famille « monoparentale » dont la charge est assumée par une femme (seule), celle-ci s'occupe pleinement de la garde de ses enfants comme l'observe F. DAGUET : « les familles monoparentales comptent en moyenne moins d'enfants que les autres familles. En 2005, le nombre moyen de personnes par

⁵ P. NGOMA-BINDA, *op. cit.*, p. 11.

⁶ INSEE, *Femmes et hommes. Regards sur la parité*, CEDEX, Paris, 2008, p.96.

ménage est de 2,6 dans les familles monoparentales et de 3,9 dans les couples avec enfants. Plus de la moitié des familles monoparentales ne sont composées que d'un parent et d'un enfant. En revanche, 61% des couples avec enfants, ont au moins deux enfants à leur charge. Selon le sexe du parent qui élève seul ses enfants, la taille de la famille est plus ou moins importante, des familles monoparentales ayant un homme à leur tête sont plus petites que celles où le parent est la mère »⁷.

A Kinshasa, les familles monoparentales où la mère est responsable sont très rares. Le petit nombre que l'on puisse déceler se compte parmi les femmes divorcées ou celles déterminées à vivre seules suite à certaines circonstances et contraintes de la vie.

Outre son rôle de mère et ménagère, la femme kinoise remplit le rôle d'éducatrice non seulement au sein de sa famille, mais aussi au sein de sa communauté.

II.2. La femme kinoise, agent de l'éducation

Partant de la maxime : « Eduquer une femme, c'est éduquer toute une nation », nous retenons que la femme kinoise est à la fois « sujet-objet » de l'éducation. Ainsi, avant d'éduquer les membres de sa famille (d'abord ses enfants) et les autres membres de la société, elle doit être elle-même éduquée. Dans ce même ordre d'idées, NGOMA-BINDA note que « la majeure part de l'éducation de l'enfant à l'âge préscolaire est assurée par la femme, du fait principalement que cette dernière est beaucoup plus en contact avec l'enfant. Les écoles maternelles, de plus en plus nombreuses dans les villes africaines, sont tenues à près de 95% par les femmes. Celles-ci occupent environ 40% des postes d'enseignement dans les écoles primaires, moins de 20% des postes dans l'enseignement secondaire, et à peu près 3% dans l'enseignement supérieur et universitaire »⁸.

En réalité, tout en étant éducatrices et instructrices, les femmes kinoises jouent un rôle de premier plan dans l'encadrement de la jeunesse et de son épanouissement intégral. Elle participe ainsi à la construction d'une nation congolaise que l'on veut forte et porteuse d'espoir. Actuellement, en plus du fait qu'elle soit éducatrice et instructrice, elle devient gestionnaire de services publics de l'Etat. Dans le domaine de l'enseignement, on compte bon nombre des femmes directrices d'écoles, préfètes, inspectrices, sous-chefs de divisions, chefs de divisions. Bref, les femmes instructrices sont des dirigeantes dans les provinces éducationnelles en République Démocratique du Congo.

⁷ F. DAGUET, « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes » in INSEE, *Femmes et hommes. Regards sur la parité*, Paris, CEDEX, 2008, p.98.

⁸ P. NGOMA-BINDA, *op. cit.*, pp.61-62.

A travers l'éducation et l'instruction, les femmes kinoises transmettent les valeurs citoyennes sur les plans éthique, social, culturel en prenant en compte les dimensions individuelles et collectives de l'être humain. Elles visent, à cet effet, la formation et l'épanouissement de l'homme et de tout l'homme au sein de la société kinoise. Cette femme kinoise est alors considérée comme « agent de production » de l'élite congolaise, tout en s'investissant dans la production des biens, des services et des ressources diverses pour le bien-être de la population.

II.3. La femme kinoise, agent de production

Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, la femme est un « agent de production » en tant que « reproductrice principale des forces productives »⁹. Effectivement, la femme kinoise produit des biens et des ressources humaines, financières et matérielles au bénéfice d'abord de sa famille, ensuite de sa communauté et enfin de sa nation. C'est à travers diverses activités pérennes qu'elle devient « agent de production », contribuant ainsi au développement du pays. Les femmes kinoises exercent les activités dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de l'entrepreneuriat, de l'industrie et de l'artisanat.

En mettant l'accent sur le rôle de l'agent de production joué par la femme kinoise, les femmes maraichères et celles s'occupant du petit commerce sont très nombreuses. Un petit nombre de femmes urbaines interviennent dans d'autres secteurs, notamment dans le secteur industriel et dans l'entrepreneuriat. Elles sont identifiées par rapport aux différentes fonctions qu'elles assument au sein de la société. De la sorte, elles agissent tant au formel qu'à l'informel.

Dans le secteur informel, notamment dans le petit commerce, les femmes kinoises sont nombreuses. Elles se consacrent à la vente des produits de consommation, des produits alimentaires et des produits de première nécessité. Elles tiennent des restaurants de fortune appelés « malewa » et quelques débits de boissons « terrasses », « bistrots » dans des espaces publics et devant leurs habitations.

Actuellement, les femmes kinoises participent efficacement aux activités génératrices des revenus (AGR) pour subvenir aux besoins de leurs familles. Par ces activités, elles viennent combler les déficits financiers enregistrés quotidiennement du moins mensuellement, par les salaires « insuffisants » de leurs maris. Ainsi, elles sont très motivées à réaliser des profits en faveur de leurs familles respectives. Elles sont majoritaires dans la débrouille et dans la vente à la criée.

⁹ P. NGOMA-BINDA, *op. cit.*, p. 55.

En outre, les femmes excellent dans la coupe et couture, dans l'esthétique, dans la tresse des cheveux. Les femmes kinoises sont couturières, esthéticiennes, tresseuses, activités qu'elles exercent en permanence ou ponctuellement. Elles sont gestionnaires des salons de coiffure destinés essentiellement aux femmes. Dans le domaine de l'art, très peu de femmes y interviennent. Mais dans la musique, traditionnelle ou moderne, quelques femmes se sont illustrées à côté des hommes.

NGOMA-BINDA¹⁰ qualifie la femme d'une « grande force productive » et de la « femme aux mille bras » en ce sens qu'elle est la reproductrice principale des forces productives de la société. Elle accomplit ainsi la tâche de la reproduction des forces humaines qui participent au développement de la nation. Il s'agit de la reproduction biologique des énergies humaines indispensables au développement. La femme est aussi une productrice active qui participe au développement de sa communauté à travers divers secteurs de la vie, au regard de l'immensité du travail qu'elle effectue, jour et nuit, pour la survie de sa famille et de sa société. Tous ces arguments nous amènent à affirmer que la femme kinoise est agent de développement de la nation.

II.4. La femme kinoise, agent de développement

Tout en étant « agent de production », la femme kinoise participe au développement intégral de la nation congolaise, en commençant par sa famille, son clan, son environnement social immédiat, pour atteindre la superstructure sociétale. Elle devient ainsi « agent de développement ». Elle est identifiée comme « femme maraichère », « cultivatrice », « commerçante », « entrepreneure », « médecin », « infirmière », « ingénieure », « architecte », « mécanicienne », « pilote d'aviation » ; « professeure d'université », « déléguée générale d'une entreprise », « ministre », « députée nationale », « députée provinciale », « pasteur », « enseignante », « artiste », « musicienne », etc.

Chacune, dans son secteur d'activités, fournit beaucoup d'efforts à maximiser en vue d'accroître sa production. Il s'est avéré que les femmes kinoises sont majoritaires dans les secteurs économique et commercial que dans les secteurs d'activités professionnelles. L'accent est essentiellement mis sur le développement économique. NGOMA-BINDA abonde dans le même sens, en stigmatisant que « le développement a ainsi été identifié au développement économique, en oubliant tous les autres aspects du phénomène, c'est-à-dire, tous les autres besoins humains qui, eux aussi, demandent d'être satisfaits, améliorés, développés. Cette conception quantitative du développement a largement négligé voire oublié la dimension qualitative des exigences de la vie humaine »¹¹.

¹⁰ P. NGOMA-BINDA, *op. cit.*, pp. 54-55.

¹¹ *Ibidem*, pp. 20-21.

Toutefois, tout se mesure en fonction de la qualité du travail exercé par la femme dans un secteur de vie spécifique. Ainsi, « le développement véritable se veut intégral, c'est-à-dire une amélioration des conditions d'existence dans tous les secteurs de la vie. C'est là, comme on le voit, une tâche énorme qui requiert le travail de toutes les forces humaines disponibles, aussi bien des hommes que des femmes »¹².

La conjugaison des efforts fournis par les hommes et les femmes constitue un des moyens efficaces au développement d'une nation, comme de la République Démocratique du Congo. La femme kinoise se distingue des autres par sa capacité à participer de manière efficiente au développement de sa famille, de sa société, de son environnement social immédiat et surtout de la nation congolaise.

Dans cette optique, R. MBAYA MUDIMBA¹³ suggère le développement endogène qu'il entend comme « un développement conçu par la population concernée et répondant, de façon prioritaire, aux réalités de son environnement social et naturel ; en d'autres termes, un développement « non aliéné », un développement « auto-centré ». Même si la femme kinoise est un agent de développement endogène, elle prend en compte les éléments du développement exogène. Car, « le développement endogène ne peut se réaliser en rupture totale avec l'exogène. L'endogénie est une donnée universelle présente dans le vécu des peuples »¹⁴.

D'après le même auteur, « le développement endogène dépasse l'idée de linéarité ou d'uniformité inhérente au paradigme du développement dont la caractéristique essentielle est un certain économisme ou la tendance à tout réduire à l'économie »¹⁵. Réduire le développement à un seul secteur économique, c'est limiter les activités de la femme kinoise à celle de la femme commerçante alors qu'elle excelle dans d'autres domaines de développement « endogène » par son esprit de créativité. En coupe et couture, par exemple, la femme kinoise crée ou invente des nouveaux modèles d'habillement authentiquement congolais.

Etant donné que la femme congolaise, en général, et la kinoise, en particulier, participe activement au développement de sa famille, de son environnement social immédiat et de son pays, elle évolue dans un monde considéré comme un village planétaire. Elle est en contact avec le monde extérieur (exotique) d'où elle tire d'autres valeurs positives et des ressources diverses au profit de sa société. Sa contribution au développement du pays est palpable dans tous les secteurs où elle exerce des activités pérennes.

¹² P. NGOMA-BINDA, *op. cit.*, p. 21.

¹³ R. MBAYA MUDIMBA, *Conditions technologiques de développement de la RDC et de l'Afrique. De l'obscurité de l'ignorance à la lumière de la rationalité. Kozanga Koyeba ezali liwa*, Editions Universitaires Africaines (Institut de Recherches Economiques et Sociales), Kinshasa, 2014, p.29.

¹⁴ *Idem.*

¹⁵ *Idem.*

CONCLUSION

Au terme de cette réflexion axée sur les rôles de la femme congolaise dans la préservation des valeurs citoyennes en milieu urbain. Cas de la ville de Kinshasa, il était question d'analyser les différentes situations qui placent cette femme au centre d'action en vue du développement national.

L'étude a démontré que la femme kinoise incarne des valeurs traditionnelles et celles dites modernes relatives à son être -femme. Nous avons répertorié des valeurs biologique, sociale, culturelle et éthique. Toutes ces valeurs sont complémentaires et apparaissent chez la femme qui est dévouée et attachée à sa société ainsi qu'à son environnement humain immédiat. Elles trouvent leur origine dans l'être femme et dans les actions que la femme entreprend pour le bien-être de sa famille, de sa société et la nation toute entière.

Pour mieux se positionner en préservant les valeurs citoyennes, la femme kinoise évolue comme mère et ménagère, comme éducatrice et instructrice, comme agent de production et de développement. Elle n'est pas condamnée à être exclusivement mère et ménagère, cantonnée dans sa maison, elle est appelée à agir dans d'autres secteurs pour se confirmer et devenir utile à la famille, à la société et à la nation. Elle agit ainsi en sa qualité d'agent de production des biens, des services et des ressources diverses dont les ressources humaines au nombre desquelles se trouvent ses propres enfants. Elle est aussi productrice des ressources financières pour subvenir aux besoins des membres de sa famille d'abord et des autres membres de la communauté ensuite et fait enfin des épargnes afin de sécuriser ses finances.

L'étude a également relevé que les femmes kinoises excellent dans la débrouille et dans le petit commerce, en informel. Dans le domaine formel, elles sont très peu à exercer des tâches devant leur permettre à concurrencer les hommes, surtout en ce qui concerne les postes de décisions. Aussi faut-il affirmer que, par rapport à la femme rurale limitée à certaines tâches de routine, la femme kinoise est confrontée à une diversité d'activités dans un milieu hétérogène aux réalités multiples.

Dans ce contexte précis, elle fournit d'énormes efforts pour résister aux aléas de la vie en milieu urbain, tout en préservant les valeurs citoyennes qu'elle incarne et pérennise au profit des générations futures.

BIBLIOGRAPHIE

1. ATSHWEL-OKEL, G. et ONSIN NSAMAN, A., « Le Management de survie dans l'Administration locale urbaine congolaise : Théorie et pratique », in *Revue d'Administration Publique et Management*, numéro spécial, 2010.
2. DAGUET, F., « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes », in INSEE, *Femmes et hommes. Regards sur la parité*, Paris, CEDEX, 2008.
3. INSEE, *Femmes et hommes. Regards sur la parité*, CEDEX, Paris, 2008.
4. MBAYA MUDIMBA, R., *Conditions technologiques de développement de la RDC et de l'Afrique. De l'obscurité de l'ignorance à la lumière de la rationalité. Kozanga Koyeba ezali liwa*, Éditions Universitaires Africaines (Institut de Recherches Économiques et Sociales), Kinshasa, 2014.
5. NGOMA-BINDA, P., *Rôle de la femme et de la famille dans le développement. Argument pour la justice et l'égalité entre les sexes*, Deuxième édition revue et augmentée, Kinshasa, MEDIASPAUL, 2015.